

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

enssib
école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques



CAHIER DES CHARGES

Résidences de journalistes en bibliothèques

PREAMBULE :

La DRAC Auvergne Rhône-Alpes et l'Enssib engagent un projet de recherche portant sur les résidences de journalistes accueillies au sein de bibliothèques territoriales à des fins de médiation et d'éducation aux médias et à l'information.

L'Enssib, École chargée de former les cadres d'État des bibliothèques, établissement universitaire spécialisé et centre de formation, développe une riche activité en matière de recherche, notamment dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

Le réseau de lecture publique de Villeurbanne et la médiathèque de Feyzin se positionnent pour l'accueil d'un journaliste en résidence. L'enjeu de ces résidences pour les bibliothèques est de contribuer à les positionner comme des acteurs repérés de l'Éducation aux médias et à l'information.

A travers ce projet de recherche, l'Enssib s'attachera notamment à observer, analyser et évaluer :

- la fréquentation des ateliers d'EMI ;
- la façon dont les publics s'approprient les savoirs critiques visés à travers les ateliers d'EMI ;
- la place qu'occupent les bibliothèques dans la démarche d'éducation aux médias et à l'information que les territoires mettent en œuvre et la façon dont elles peuvent conforter leur rôle dans le cadre de ces dispositifs ;
- de quelle façon ce projet produit des actions plus pérennes au niveau des équipes de professionnels.

Le projet pourra développer des pistes concrètes pour l'évaluation pertinente de dispositifs d'EMI portés par les bibliothèques et leurs partenaires. Il permettra également de mieux connaître les besoins en formation des bibliothécaires.

Ce projet sera porté par Susan Kovacs, professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication à l'Enssib ; Angèle Stalder, maîtresse de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Laboratoire Elico ; une étudiante de master 2 Politique des Bibliothèques et de la Documentation de l'Enssib. La coordination du projet sera assurée par Mathilde Larrieu, chargée de mission EMI à l'Enssib.

1.CONTEXTE :

1.1. Ville de Villeurbanne :

Géographie, économie, social

Accueillant près de 160 000 habitants, Villeurbanne est la deuxième ville la plus peuplée de la Métropole de Lyon, et la vingtième au niveau national. La ville connaît une croissance importante de sa population (+ de 26 500 habitants en 20 ans). Historiquement populaire, elle voit arriver des CSP moyennes et supérieures du fait de la flambée immobilière sur le territoire métropolitain et de sa proximité géographique avec la ville de Lyon. Dans certains quartiers de la ville, un processus de « gentrification » est en cours. Parallèlement, dans les quartiers en politique de la ville, la situation socio-économique d'un certain nombre de ménages se dégrade.

Ces évolutions ne se traduisent pas par une amélioration de la mixité scolaire, la sociologie des établissements scolaires publics villeurbannais – 1er et 2d degré – demeurant populaire, y compris en dehors de l'éducation prioritaire. L'arrivée de populations plus aisées tend, au contraire, à renforcer le phénomène d'évitement déjà existant, particulièrement dans certains collèges (étude CNESCO Métropole de Lyon 2019), renforçant ainsi les inégalités socio-économiques et scolaires.

Aujourd'hui, la ville de Villeurbanne dispose de 3 Réseaux d'Éducation prioritaire (REP) et d'un réseau d'Éducation Prioritaire renforcé (REP+), soit près des 2/3 des établissements scolaires villeurbannais concernés. La mixité scolaire demeure une priorité forte, notamment relayée par l'obtention du label Cité Éducative en 2022.

Villeurbanne est une ville jeune : les moins de 30 ans représentent 46% de la population (42% dans la Métropole). Ce chiffre traduit la forte présence étudiante sur le territoire communal, qui accueille notamment le campus de la Doua. L'importance numérique de cette tranche d'âge recouvre des situations très diverses : jeunes en formation pour qui la crise sanitaire a été un facteur important de précarisation ; jeunes sans diplôme, sans emploi ni formation rencontrant des difficultés d'insertion.

Villeurbanne possède une identité particulière façonnée depuis la fin du XIXe siècle, par différents mouvements d'immigration successifs. La population, issue de cette histoire, se caractérise aujourd'hui par sa diversité. Entre volonté politique et solidarités des populations présentes avec les nouveaux arrivants, une tradition d'accueil s'est progressivement constituée. La Ville est ainsi particulièrement active en matière de lutte contre le sans-abrisme, en partenariat avec les services de l'Etat et de la Métropole, et veille à scolariser de façon inconditionnelle de nombreux enfants en situation d'extrême précarité, souvent allophones et cumulant parfois d'importantes problématiques de santé ou de handicap, qui nécessiteraient un accompagnement renforcé.

Culture

La culture est un engagement municipal historique dans une ancienne banlieue populaire où le revenu médian reste inférieur de 10% à celui de la Métropole. Villeurbanne incarne aussi le succès de la décentralisation culturelle, avec de multiples institutions dont sept labels : Centre dramatique national (TNP), FRAC (Institut d'art contemporain), École nationale de musique, Centre national des arts de la rue et de l'espace public, Compagnie Komplex Kapharnaüm, Cinéma d'art et d'essai, Ethnopôle Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes, le RIZE centre de mémoire et société, et un réseau dédié à la lecture publique.

La Ville entretient une tradition d'événements publics gratuits, la plupart du temps ouverts sur les espaces publics : les Invites, la Fête du livre jeunesse, le Karnal humanitaire, le Fefan (festival de fanfares)...

Depuis l'obtention du label de la première capitale française de la Culture, le levier culturel est orienté vers la jeunesse. C'est un changement de paradigme complet : passer du « faire pour » les jeunes, au « faire avec », pour renforcer la transmission artistique et culturelle. Ainsi Villeurbanne promeut depuis 2022 un programme ambitieux d'éducation artistique, culturelle et scientifique au sein des écoles, avec un service de coordination culturelle "Minimix" dans chacun des 25 groupes scolaires, mettant les enfants au cœur de la sphère artistique, en mêlant les esthétiques, les expériences, les artistes.

Les médiathèques

La lecture publique constitue l'un des socles de la politique culturelle municipale. Avec trois médiathèques, deux bibliobus, une fête du livre jeunesse et un réseau de Minimix, le service dédié à la lecture publique représente un maillage d'équipements et de services très largement ouverts à la population. Fort de ses 860.000 prêts annuels, et avec presque 15.000 abonnés actifs, la fréquentation peine encore à retrouver son dynamisme d'avant la période de crise sanitaire.

En constante évolution, les médiathèques ne cessent de se réinventer pour attirer de nouveaux publics et s'ouvrir à d'autres usages. Outil culturel par excellence, capable de s'adapter tout en conservant un cœur d'activité dédié à l'accès à la culture, au loisir et à la connaissance, les médiathèques et leurs professionnels ont souhaité se doter d'un document cadre, fixant les grandes orientations pour les années à venir, au sein d'un « projet culturel scientifique éducatif et social », ayant pour ambition de :

- renforcer la relation à l'utilisateur ;
- renouveler l'offre ;
- faire réseau ;
- transformer le fonctionnement interne ;
- communiquer plus efficacement.

Ce Projet culturel scientifique éducatif et social concrétise une mise en adéquation avec les transitions du plan de mandat : transition écologique, démocratique et sociale. En outre, il conforte les bibliothèques de Villeurbanne dans un rôle de première porte d'entrée vers la culture, ouverte à tous, sans distinction ni discrimination.

Depuis le 1er septembre 2024 l'abonnement est entièrement gratuit pour toutes et tous.

1.2. Ville de Feyzin

Géographie, économie, social

Sur 1 000 hectares où vivent près de 10 000 habitants et plus de 120 entreprises, la commune de Feyzin, commune de la Métropole de Lyon, est un petit territoire riche et complexe niché au sud de l'agglomération lyonnaise.

Composé pour un tiers d'espaces verts et agricoles, un tiers d'habitations, et un tiers d'industries, il est aussi traversé de part en part par une autoroute, une ligne de chemin de fer et un canal bordé par une raffinerie pétrochimique.

Grâce à la réhabilitation de la gare, le train rallie désormais Lyon en 9 minutes. Avec l'arrivée du tramway aux portes de la ville en 2009, Feyzin est devenue une ville proche de l'agglomération lyonnaise. Par souci de conserver son équilibre, la ville a choisi d'améliorer et de densifier l'habitat existant plutôt que de lui sacrifier ses espaces verts.

Feyzin développe des services pour ses habitants, notamment en ce qui concerne la lutte contre les nuisances, la prévention et l'information concernant les risques technologiques, la valorisation des énergies renouvelables, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, dans le cadre d'une démarche d'Agenda 21.

Plus de 3 500 personnes y travaillent, pas seulement dans le complexe pétrochimique. La zone du Château de l'Île abrite près de 2 000 emplois dans des entreprises de sous-traitance de pétrochimie, ou de transport régional et international. Plus au nord, dans la zone d'activité du Couloud, à côté de la clinique mutualiste ultra-moderne qui emploie 500 personnes, 5 hectares sont aujourd'hui dédiés à l'implantation d'entreprises du monde médical.

En terme d'équipements, la commune compte des structures d'accueil, un relais d'assistantes maternelles pour la petite enfance, cinq écoles élémentaires publiques et un collège, un centre social ayant une mission sur l'ensemble de la ville, un centre de loisirs, une Maison de l'Emploi regroupant des opérateurs de l'emploi divers (Mission Locale, Estime...), et de nombreux équipements sportifs.

Culture

Avec deux équipements culturels municipaux, la Médiathèque et l'École de musique (labellisée « Conservatoire à rayonnement communal ») et une salle de musiques actuelles (l'Épicerie moderne), la Ville propose une offre culturelle diversifiée et de qualité, dont le rayonnement s'étend à la Métropole, voire au-delà. Des événements culturels sont également programmés tout au long de l'année : participation à la Biennale de la Danse, manifestations à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes...

14 associations culturelles initient des activités sur le territoire de Feyzin ou au-delà, dans les domaines de la danse, du théâtre, du patrimoine... De nombreux projets, de nouvelles dynamiques associant acteurs institutionnels, associations et habitants, rythment un calendrier culturel abondant et varié.

Le projet scientifique mené par la Médiathèque à travers la politique des publics, l'offre de services, les conditions d'accès et d'information, l'impact sur les publics :

Le projet d'établissement de la Médiathèque a été structuré autour de 3 enjeux politiques, déclinés en objectifs stratégiques :

- **l'éducation**, pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des enfants et des adolescents : développer des activités parents/enfants, contribuer à l'épanouissement des adolescents, favoriser leur réussite scolaire et leur engagement citoyen ;
- **la médiation avec le public**, afin d'affirmer l'attractivité de l'équipement et de développer une offre de service de qualité. Cet axe de travail vise à renforcer la visibilité et la cohérence des actions de la Médiathèque, et à la rendre plus accueillante, à lutter contre les freins à son accès ;
- **la participation des habitants** afin d'augmenter la contribution des Feyzinois au fonctionnement et à l'offre de programmation culturelle de la Médiathèque. Avec la nécessité d'intégrer la participation des habitants dans la construction d'offres de services (le numérique en particulier), et d'aller au devant des personnes qui ne fréquentent pas la structure.

2. OBJECTIFS

- Accompagner le développement d'une pratique avertie, en réception et en production, des médias et réseaux sociaux ;
- Favoriser la participation des citoyens au débat démocratique ;
- Permettre au citoyen d'élargir son horizon, d'appréhender le monde et sa complexité, de développer son esprit critique ;
- Permettre une compréhension de la fabrique de l'information ;
- Faire découvrir la profession de journaliste et ses enjeux actuels.

Attendus de la résidence :

Les projets pourront prendre différentes formes : ateliers, conférences, débats, actions de formation, sensibilisation... Le programme précis sera élaboré en lien avec le journaliste retenu.

Par ailleurs, le projet s'attachera à proposer une étude des acquis des ateliers en termes de compétences. La forme et le portage de cette étude seront à préciser, en concertation avec les chercheurs.

Il s'agira notamment d'évaluer les compétences et la consolidation des acquis par les publics (par exemple quiz, entretiens...).

3. MODALITÉS

3.1. Publics ciblés:

Pour le réseau de lecture publique de Villeurbanne :

- Les enfants sous l'angle de la relation parent/enfant, sur le thème de la parentalité numérique
- Les collégiens et lycéens
- Les seniors
- Les équipes en charge de l'EMI
- Plus largement le public des médiathèques et des bibliobus

Pour la médiathèque de Feyzin :

- Les publics jeunes du territoire sur le temps scolaire, péri-scolaire ou extra-scolaire
- Les personnes âgées
- Les professionnels de l'éducation, de la culture, de la médiation numérique et de l'action sociale
- Le public de la médiathèque

3.2. Les partenaires :

Pour le réseau de lecture publique de Villeurbanne :

L'Education Nationale, les centres sociaux, les services municipaux de l'action éducative, culturelle et sociale (service jeunesse, service éducation, service culturel, école de musique, Rize).

Pour la médiathèque de Feyzin :

Partenaires des CTG parentalité et jeunesse (Centre social, Le Corner, Écoles et Collège)
CCAS (La Guinguette)

Le Corner (dispositif Péris'collège)

France Horizon (Centre d'hébergement et de réinsertion)

3.3. Calendrier de la résidence :

La résidence se déroulera de **mars à avril 2025 selon 3 phases :**

- ❖ Phase 1 : Mars 2025 : prise de contact avec les acteurs et partenaires du territoire et avec les publics impliqués
- ❖ Phase 2 : Avril 2025 : phase d'immersion
 - sessions de sensibilisation des partenaires et des acteurs du projet
 - ateliers avec les publics concernés et impliqués dans des ateliers
 - séances ouvertes à tous publics
- ❖ Phase 3 : Mai 2025 : temps forts de restitution

3.4. Coordination et suivi

Le projet fera l'objet d'un suivi régulier par l'ensemble des partenaires impliqués.

Un référent au sein de chaque médiathèque sera chargé de suivre le bon déroulement de l'action sur site. Il aura pour mission de guider le ou la journaliste dans sa découverte du territoire, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, de faciliter sa rencontre avec l'ensemble des acteurs locaux concernés et d'assurer le suivi de la mise en place des actions menées.

La coordination globale du projet de recherche sera assurée par Mathilde Larrieu, Enssib.

L'action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif à l'issue de son déroulement.

3.5. Conditions d'accueil et financières

La rémunération des journalistes est prise en charge par la DRAC.

Elle s'élève à **12 000€** par résidence pour les 3 mois de la résidence et couvre la rétribution sur l'ensemble des temps de préparation et d'intervention liés à la résidence sur le territoire. Elle inclut les frais de mission (hébergement, transport, restauration) sur la base d'un forfait de 2 000 euros ainsi que des achats de matériels à hauteur de 500 euros.

4. ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION

Les résidences s'adressent à deux journalistes professionnels, en free-lance ou intégrés à une rédaction disposant soit d'une carte de presse, soit d'un parcours professionnel riche et varié. Ces professionnels devront justifier d'une expérience du journalisme d'investigation, reportage, documentaire etc. et maîtriser les médias numériques.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une bonne connaissance du réseau local de l'information, tant de la presse papier, que radio, web et télévision ; ainsi qu'une solide pratique de l'OSINT (Open Source Intelligence).

Si vous êtes journaliste professionnel(le) exerçant sur le territoire national, désireux de mener ce projet de résidence à des fins de médiation, d'éducation aux médias et de production participative, vous êtes invité(e) à envoyer votre candidature dûment accompagnée des pièces complémentaires.

Pièces complémentaires à fournir :

- Un **courrier faisant état de votre motivation** et un **projet précis et détaillé** des actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre,
- Un **curriculum vitae**,
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (site internet, blog, liste de vos différentes productions journalistiques, etc).

Ces documents sont à envoyer à l'adresse suivante : mathilde.larrieu@enssib.fr

Le comité de sélection sera composé de représentants de la DRAC, des bibliothèques de Feyzin et de Villeurbanne et de l'Enssib.

5. CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers : 05 janvier 2025

Information aux candidats présélectionnés : 20 janvier 2025

Entretiens : semaine du 27 janvier 2025

Lancement de la résidence : 01 mars 2025